

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre : Prestation de fourniture et de pose de poteaux d'arrêts de bus fixes neufs

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : Le territoire de la communauté d'agglomération

CPV principal : 34928440-4 _Poteaux d'arrêt d'autobus

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 25 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 80 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 48 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euros HT et d'une durée d'exécution supérieure à deux mois. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Délai de livraison des fournitures pondéré à 5 sur 50 points.
 - 2.2. Sous-critère Délai d'exécution des prestations pondéré à 5 sur 50 points.
 - 2.3. Sous-critère Développement durable en lien avec le marché pondéré à 5 sur 50 points.
 - 2.4. Sous-critère Qualité des produits proposés et de la garantie des matériels/SAV pondéré à 15 sur 50 points.
 - 2.5. Sous-critère Qualité du mode opératoire et des moyens humains affectés à la prestation pondéré à 20 sur 50 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 24-39-PAF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024

Date limite de réception des offres : 17/10/2024 à 17 :00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

Adresse auprès de laquelle des renseignements administratifs et techniques complémentaires peuvent être obtenus : www.marches-securises.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Service pour renseignements sur recours

Tribunal administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31000 TOULOUSE cedex 07

Téléphone : 05.62.73.57.57 Télécopieur : 05.62.73.57.40 greffe.ta-toulouse@juradm.fr